

LA FEUILLE DE CHARMES

BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO

RAMPE

Nos artisans à l'honneur

La fibre

Vie associative



Photographie prise par Catherine Lejars



JEAN-LUC STAROSSE

Carpiniennes, Carpieniens

Nous sommes peu nombreux à quitter l'hiver avec beaucoup de regrets, à part peut-être les enfants qui ont cette année bien profité de la neige. Car s'il a été un peu plus vigoureux que les années précédentes, il n'a pas pu nous faire oublier le virus de la COVID qui continue à bouleverser nos vies. Il est plus que jamais nécessaire de conserver nos bons réflexes de prudence en respectant les consignes sanitaires et en encourageant la vaccination de tous.

Comme nous l'avions annoncé dans la dernière « feuille de Charmes », les travaux de voirie de la phase 1 sont réceptionnés. Le montant des travaux s'élevant à 237.000€ TTC, la commune a dû contracter un emprunt de 180.000€.

Le conseil municipal du 8 mars a validé la phase 2 des travaux qui concernent la rue du Han celle des Mulsons. Nous vous proposerons des réunions publiques pour recueillir vos avis et réfléchir ensemble sur ce projet et notamment le stationnement dans nos rues dès que les conditions le permettront. J'en profite d'ailleurs pour vous rappeler que plusieurs secteurs de notre village sont déjà réglementés pour favoriser au mieux la circulation.

Notre prochain conseil municipal se tiendra le 12 avril prochain. A cette occasion, je lui soumettrai plusieurs propositions :

- La rénovation de la pompe incendie à bras ainsi que du pressoir que la famille Castelli a offert à la commune avant de quitter Charmes la Côte.
- Une modification des illuminations de Noël qui sont fixées sur les poteaux d'éclairage.
- Une évolution de l'aire de jeux et la sécurisation des abords du terrain de sport.
- La limitation de vitesse à 30 KM/h dans le village qui a été proposée par certains conseillers.

Je suis aussi à l'écoute du conseil municipal au sujet du « café du commerce » pour lequel la précédente mandature avait muri un projet qui avait fait l'objet d'une étude de faisabilité. Le coût trop important des travaux au regard de notre budget communal nous avait conduit à ne pas y donner suite. Aujourd'hui, les besoins dans le monde rural ont changé et c'est pour cette raison que nous allons ré-ouvrir ce dossier en sollicitant votre participation à des rendez publics qui vous seront proposés.

Enfin, je voudrais partager avec vous une pensée pour Chantal Stien, première adjointe au maire de 2008 à 2014, qui a perdu dernièrement son mari Jean Louis qui était bien connu de tous dans le village.

VIE MUNICIPALE



RAMPE (*Relai Assistantes Maternelles Parents Enfants*)

Béatrice GODFRIN, responsable-animatrice du RAMPE (Relai Assistantes Maternelles Parents Enfants) est venue en mairie le 01/02/2021 nous exposer et vanter les métiers d'assistant(e) maternel(le) et d'assistant familial. Le territoire Toulouais manque de professionnels de la petite enfance, des documents informatifs sont disponibles en mairie si besoin.

Les animations du RAMPE dans la salle foyer de Charmes-la-côte sont suspendues faute d'un nombre suffisant de participants.

Modification des tarifs des concessions de cimetière

A partir du 8 mars 2021 les tarifs des concessions pleine terre du cimetière de Charmes-la-côte seront les suivants :

15 ans	90 €
30 ans	120 €
50 ans	170 €

La commune est à la recherche de roues pour remplacer celles de la pompe à bras. N'hésitez pas à rentrer en contact avec la mairie si vous savez où en trouver.

VIE CITOYENNE

Nos artisans à l'honneur

Mélinotte, créations textiles pour les tout-petits



Passionnée de couture, graphiste, illustratrice, et en adoration devant les bébés depuis toujours, c'est tout naturellement que je me suis mise à créer pour les tout-petits depuis 2011.

J'ai à cœur de confectionner pour nos petits amours des produits textiles utiles et personnalisés, pensés pour leur bien-être. Couvertures, kits naissance, sacs à dos, serviettes en tissu, lingettes lavables, sarouels, etc...

Des objets du quotidien de bébé, pratiques et confortables bien-sûr, mais pas que... mes p'tits "animaux" dessinés sur papier sont venus peu à peu prendre forme sur mes créations textiles sous la marque Mélinotte pour émerveiller les enfants et leurs parents.

Je suis heureuse de concevoir mes collections au cœur de notre village si paisible qui nourrit ma créativité et me permet de fabriquer avec éthique et amour. J'ai le plaisir de partager avec vous ma passion et de grandir aux côtés d'autres talents dont Charmes la côte regorge !

Découvrez mes créations sur : www.melinotte.com

Page facebook Mélinotte

Instagram Mélinotte

Commande groupée de fuel domestique

Une commande groupée avec les habitants de Blénod-les-Toul, de Mont-le-Vignoble et de Charmes-la-côte est prévue mi-avril. La prise des commandes s'effectue jusqu'au 12 avril 2021 dernier délai.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter M.Rémi ADAM au 03.83.62.53.58

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères du lundi 5 avril se fera le samedi 3 avril au matin. Merci de sortir vos bacs le vendredi 2 avril

La fibre à Charmes-la-côte

Une information sur l'installation de la fibre sur Charmes la Cote. Pour rappel le projet est porté par la Région grand Est et la Communauté de communes Terres Toulaises pour la partie prise à l'abonné. Cela comprend 22608 prises pour un montant de 2 260 800 M€.

La situation en janvier est la suivante avec 83% d'avancement pour la partie étude et 33% d'avancement pour la construction. Selon les informations de LOSANGE, les travaux pour Charmes la Cote seront terminés pour aout 2021 avec ensuite un délai contractuel de trois mois concernant la prospection des opérateurs. Nous pouvons espérer un réseau opérationnel pour la fin d'année avec en amont nous l'espérons une réunion publique afin de répondre à nos questions.

Etat civil

Décès :

C'est d'une partie de la mémoire du village dont nous sommes privés depuis le décès de Paul Migot, le 20 décembre dernier à l'âge de 81 ans.

Sa présence quotidienne dans les rues de Charmes nous manque déjà et le retour des beaux jours n'y fera rien.

Souhaitons-lui de reposer en paix.

Nos plus sincères condoléances à sa famille.

Petite histoire de Charmes-la-côte

Le village était administré par un mayeur (maire) assisté d'un lieutenant. Le syndic gérait les deniers de la communauté : le collecteur percevait l'impôt, le sergent tenait les fonctions d'appariteur, les bangardes celles de gardes champêtre. Le greffier dressait les actes de la communauté, le chatelier administrait les revenus de l'église (Receveur de la Fabrique). Il faut ainsi ajouter les pauliers qui percevaient la dîme, les gardes chasse, les agents chargés de la surveillance de la sortie des raisins.

Le territoire était partagé entre les habitants, les Bénédictins de Saint Mansuy, les Pères de l'Oratoire, les Lazaristes du Séminaire de Toul qui possédaient Saint Fiacre et le pré du St Esprit. Les dames du Saint Sacrement de Toul étaient aussi propriétaires de vignes. Les Pères de l'Hôpital de Saint Léopold de la Charité de Gondreville avaient la banalité des pressoirs de Charmes la Côte. Ils faisaient nommer un garde pour veiller à la sortie des raisins, les droits de sortie d'abord fixés à 3 sols furent portés à 6 sols de Lorraine par tendelin. Le 8 octobre 1775, Henri Antoine de Crépey consigne 4 francs Barrois pour la sortie des raisins de 2 jours de vigne. Le même jour, le nommé Louis Poison prête serment en qualité de garde de sortie, sur la demande du Père Maximin Hobin prieur et le 12 octobre, il fait payer 4 francs barrois aux religieuses du St Sacrement de Toul pour la sortie de leur raisin.

Le 12 novembre 1775 le Prieur du couvent de l'hôpital de Gondreville donne quittance d'une somme de 19 livres 12 sols 6 deniers pour droits consignés au greffe pour la sortie des raisins. Si les Pères de l'Hôpital de Gondreville jouissaient de la banalité des pressoirs, en retour, ils devaient soigner chez eux les malades pauvres de Charmes la Côte.

La révolution arrivée, les pressoirs furent confisqués. Le 6 Messidor de l'an douze (26 juin 1804), le conseil de Communauté demande que tous les biens immeubles appartenant précédemment à l'hôpital de Gondreville lui soient rendus pour que les malades pauvres y soient soignés comme précédemment. Cette demande n'a pas été acceptée.

Extrait du document de M. Loppinet

VIE ASSOCIATIVE

Foyer Rural



ACTIVITES PASSES DU FOYER RURAL

Les mois passent et se ressemblent : le cours de danse proposé par Chloé n'a pu continuer et il n'y aura pas de gala cette année, comme l'an passé...

MANIFESTATIONS A VENIR OU... NON

La randonnée de printemps vous est proposée le dimanche 18 avril à 9 h 30 - rendez-vous devant la mairie.

Pas de tract pour cette manifestation, mais il y aura une annonce sur panneau pocket pour vous rappeler cette animation.

La fête du village aura lieu le week-end du 24/25 juillet (sous réserve des différentes autorisations).

Et dans le respect des règles sanitaires pour ces deux manifestations.

MAIS pas de centre de loisirs cette année non plus : l'incertitude dans laquelle nous sommes, ne nous permet pas d'envisager l'emploi d'animateurs...

Le foyer rural tient à remercier les personnes qui ont tenu à prendre leur adhésion cette année malgré les circonstances. Un geste leur sera fait à l'occasion de la fête du village, sans oublier plus particulièrement les familles qui ont inscrit leurs enfants aux cours de danse.

Nous espérons pouvoir vous proposer à nouveau des moments de partage et de convivialité sans contrainte.

Le foyer rural présente ses condoléances à la famille de Jean-Louis STIEN. Ce dernier faisait partie de la troupe de théâtre « Osons ». Cet atelier avait été mis en place par son épouse Chantal STIEN.

Prenez soin de vous.

Soyez toujours prudents.

Isabelle Dussaucy, Présidente du Foyer Rural

Association Cultive-la-Côte

Nous sommes peinés par le décès subit de Jean-Louis Stien le 14 février dernier, l'un des membres fondateurs de notre association. Il allait avoir 59 ans.

Amicales pensées à Chantal, son épouse, à ses enfants et à ses proches.

Lorsque le printemps du monde d'Après reflourira, dès qu'il nous le permettra, nous espérons vous retrouver et à nouveau partager ensemble de jolis instants.

association.cultive.la.cote@gmail.com